

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
413^{ÈME} RÉUNION
16 JANVIER 2014
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.1(CDXIII)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 413^{ème} réunion tenue, le 16 janvier 2014, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur l'évolution de la situation en République centrafricaine (RCA). Le Conseil a également suivi les communications faites par le Tchad, l'Afrique du Sud, le Rwanda, les Nations unies, l'Union européenne (EU), la France, le Royaume Uni et les Etats Unis.

Le Conseil a rappelé ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation en RCA, notamment le communiqué PSC/AHG/COMM.2(CDXI), adopté lors de sa 411^{ème} réunion tenue, au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement, à Banjul, en Gambie, le 30 décembre 2013.

Le Conseil a réitéré l'engagement de l'UA à continuer à tout mettre en œuvre pour accélérer la stabilisation de la situation en RCA et le parachèvement du processus de transition dans les plus brefs délais possibles.

Le Conseil s'est réjoui de la tenue, à N'djamena, les 8 et 9 janvier 2014, d'un Sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) consacré à la situation en RCA, et s'est félicité des décisions prises à cette occasion. A cet égard, le Conseil a pris acte de la démission du chef de l'Etat et du Premier ministre de la Transition, et a lancé un appel aux membres du Conseil national de Transition à élire dans les plus brefs délais le nouvel exécutif conformément aux dispositions de la Charte constitutionnelle de Transition. Le Conseil a appelé la classe politique centrafricaine à pleinement saisir l'opportunité offerte par les décisions prises par le Sommet de N'djamena pour faciliter la conduite effective de la transition et l'accomplissement des tâches qui lui ont été assignées. Le Conseil a encouragé le Représentant spécial de la Présidente de la Commission en RCA et chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), en consultation avec les autres partenaires internationaux concernés, à continuer de suivre étroitement ce processus et à apporter tout l'appui nécessaire.

Le Conseil a renouvelé son appréciation à la MISCA et à son équipe dirigeante pour les efforts qu'elles déploient, avec l'appui de l'Opération française Sangaris, dans un environnement particulièrement difficile. Le Conseil s'est félicité des résultats appréciables déjà enregistrés dans la sécurisation de Bangui et la stabilisation du pays, et a exhorté la MISCA à poursuivre ses efforts. Le Conseil s'est félicité des dispositions prises par la Commission pour renforcer les effectifs de la MISCA et, à cet égard, a noté avec satisfaction le démarrage du processus de déploiement du contingent rwandais.

Le Conseil a encore souligné la nécessité d'un mécanisme de coordination et de collaboration pour assurer un déroulement effectif et harmonieux des opérations de la MISCA et de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA).

Le Conseil a réitéré la nécessité pour les États membres de l'UA de soutenir pleinement la MISCA, notamment en mettant à disposition les ressources financières dont la Mission a tant

besoin, les exhortant à saisir l'occasion de la Conférence des donateurs prévue à Addis Abéba, le 1^{er} février 2014, conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 2127 (2013) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour contribuer au financement de la MISCA. Le Conseil a également réitéré son appréciation aux partenaires de l'UA pour l'appui déjà apporté à la MISCA, à savoir les Etats-Unis, la France et l'UE, et a noté avec satisfaction la contribution annoncée par le Japon. Le Conseil a réitéré son appel aux autres partenaires de l'UA pour qu'ils participent à la Conférence des donateurs et contribuent au financement de la MISCA.

Le Conseil a souligné la nécessité de s'assurer que tous les efforts internationaux sont orientés vers le renforcement de la MISCA et la mobilisation à son profit des ressources nécessaires, pour lui permettre de s'acquitter effectivement de son mandat et d'ouvrir la voie au déploiement éventuel d'une opération de maintien de la paix des Nations unies, conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 2127 (2013). A cet égard, le Conseil a exhorté tous les acteurs internationaux concernés à consulter étroitement l'UA et la région sur leurs initiatives, pour assurer l'harmonisation requise et renforcer l'efficacité des efforts africains en RCA.

2014-01-16

Peace and Security Council 413th Meeting 16 January 2014 Addis Ababa, Ethiopia

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/5878>

Downloaded from African Union Common Repository